

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la COFIN chargée d'étudier le

Préavis 2016-2021 / N° 9

**Nyon Région Télévision
Demande de participation financière**

La commission était composée de

Mesdames Arlette Devaud
 Florence Fries, rapporteur pour ce préavis
 Valérie Schlup Mantzouranis

Messieurs Michel Deruaz, Président
 Yves Guisolan
 Christian Hay
 Giorgio Micello
 Olivier Paley
 Thomas Rigolet

La commission a examiné ce préavis le 30.11.16. Elle s'est néanmoins étonnée que son étude lui ait été confiée en lieu et place d'une commission ad hoc. Mme la Municipale Françoise Tecon-Hebeisen et M. le Municipal Cédric Echenard étaient présents à notre séance du 31.10.16 et nous le remercions pour ses explications et les renseignements fournis suite aux questions diverses qui ont été posées.

Une discussion animée a eu lieu au sujet de l'aide financière à apporter ou non à NRTV. Certains commissaires trouvent que cette télévision devrait être financée par des fonds privés et par le soutien d'une association de personnes intéressées par le projet. En effet, suite à la non entrée en matière du Conseil Régional pour la participation, certains membres de la commission s'étonnent que NRTV reviennent à la charge par le biais des municipalités. Ils relèvent également que NRTV n'est pas connue au niveau du public et déplorent le fait qu'on ne puisse pas évaluer l'audimat de façon exacte. Ils soutiennent l'idée que NRTV se doit de trouver d'autres fonds que les fonds publics de manière à rester indépendante.

Un autre avis émanant de la commission pense que cette télévision est un bon moyen de promouvoir l'agenda culturel de la région et de mettre en avant ce qui se passe dans le district Nyon-Rolle et qu'elle est en train de prendre une certaine ampleur au fil du temps. Elle est de très bonne facture et apporte un œil pertinent sur notamment les élections communales et autres événements importants de notre région. Elle complète l'offre au niveau des médias déjà présents sur le marché (La Côte, 24 Heures, etc.).

Au vu de ce qui précède, la commission par 5 voix contre 3 et 1 abstention vous invite à prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2016-2021 / N°9 de la Municipalité du 23 septembre 2016

Entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Refuse les conclusions du préavis municipal 2016-2021 / N° 9 de la Municipalité du 23 septembre 2016 telles que présentées pour une demande de participation financière pour Nyon Région Télévision (NRTV).

Au nom de la commission :

Le Président

Michel Deruaz



Rolle, le 2 décembre 2016

Le Rapporteur

Florence Fries

